Cinquante troisième année. - N° 115 A Lundi 17 et mardi 18 juin 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 953

43 – HAUTE-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY-EN-VELAY

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20190109. *Date de parution :* 7 juin 2019. *Annonce numéro :* 558. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

383 933 942 RCS Bobigny.
BERGERAT MONNOYEUR SERVICES.
Forme : Société en Nom Collectif.
Capital : 266785.78 EUR.
Adresse : 117, Rue Charles Michels, 93200 Saint-Denis.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 1488000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Divers éléments dépendant d'un fonds de commerce consistant en la location et location-bail de machines et équipements pour la construction..
Adresse : La Mouleyre, 43260 Saint-Pierre-Eynac.
Précédent propriétaire : 380 094 847 RCS Le Puy en Velay. **SARL COMPACTLOC.**
Date de commencement d'activité : 1er mai 2019.
Publication légale : La Tribune - Le Progrès *du* 30 mai 2019.
Oppositions : Pour les oppositions, le domicile est élu au Cabinet Via juris Auvergne sis 11 Cours Victor Hugo 43000 Le Puy En Velay.
Commentaires : Adresse de l'ancien propriétaire : La Mouleyre 43260 SAINT-PIERRE-EYNAC. Adresse du nouveau propriétaire : 117 Rue Charles Michels 93200 SAINT-DENIS. Acte en date du 19/04/2019, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Le Puy En Velay, le 20/05/2019 dossier 2019 00019651 référence 4304P01 2019 A 01071. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..